



## Décision de radiodiffusion CRTC 2013-102

Version PDF

Ottawa, le 4 mars 2013

**6922112 Canada Inc.**  
Toronto (Ontario)

*Demande 2013-0280-2, reçue le 30 janvier 2013*

### **Entreprise de distribution de radiodiffusion terrestre desservant Toronto – Révocation de licence**

1. 6922112 Canada Inc. a demandé la révocation de la licence de radiodiffusion qu'il détient relativement à l'entreprise de distribution de radiodiffusion terrestre desservant Toronto (Ontario), autorisée dans *Entreprise terrestre de distribution de radiodiffusion de classe 1*, décision de radiodiffusion CRTC 2007-128, 4 mai 2007.
2. Le titulaire a avisé le Conseil le 19 décembre 2012 qu'il a cessé les activités de la station.
3. Compte tenu de la demande du titulaire et conformément aux articles 9(1)e) et 24(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil **révoque** la licence de radiodiffusion attribuée à 6922112 Canada Inc. à l'égard de l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général